



Versailles, le 31 Mars 2012

SAVE

SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

Association agréée, le 17 Mars 1979
Président : Claude DUCAROUGE
33 rue Jean de la Bruyère 78000 VERSAILLES
Tél.: 01 39 54 69 14
Courriel : claude.ducarouge@wanadoo.fr

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 mars 2012

L'assemblée a été convoquée suite au CA de l'association du 30 janvier 2012. Une invitation a été adressée à tous les membres des associations constitutives dans le bulletin n°71 diffusé début mars 2012.

Les présidents des 15 associations membres sont présents.

Ordre du jour de l'assemblée générale statutaire

- I. Rapport moral
- II. Rapport financier
- III. Projets SAVE 2012
- IV. Renouvellement des membres du Conseil d'administration
- V. Questions diverses

Conférences : Présentation de l'Etablissement Public du Château de Versailles
L'office de tourisme de Versailles et le Château de Versailles

I. Rapport Moral ¹

- Le président accueille le Président de l'office de tourisme de Versailles, et les représentants d'Essor et de VEI, venus assister à l'AG.
- Rappel : SAVE réunit 15 associations de Versailles et de ses environs et compte à travers elles environ 1500 familles.
- Activités de l'année:
 - 7 réunions du Conseil d'administration,
 - 4 bulletins de SAVE diffusés
 - participation à différentes commissions mises en place par la municipalité: commission municipale des Délégations de Services Publics (DSP, 4 réunions en 2011), Commission des circulations douces (3 réunions), participation aux réunions de plusieurs Conseils de Quartiers et échanges inter quartiers,

¹ Les diapositives illustrant le rapport moral sont jointes en annexe à la version électronique de ce compte rendu

Mention particulière doit être faite sur les commissions d'étude des DSP Délégations de services publics où SAVE est invité par la municipalité. Il en a été rendu compte dans un document détaillé constitué par SAVE pour comparer les résultats annuels de ces diverses délégations qui représentent pour certaines d'importants enjeux économiques et financiers pour la cité. Un document SAVE 2011 a été diffusé à tous les membres du CA.

Une lettre a été adressée au maire de Versailles en janvier 2012, sous signature conjointe des quinze présidents des associations membres de SAVE, pour demander la mise en ligne des tous les documents des enquêtes publiques, à savoir les documents préparatoires, les échanges pendant le déroulement, les conclusions. Le but visé est une meilleure transparence et surtout une plus grande facilité de consultation pour les citoyens actifs qui ne peuvent se rendre sur les lieux de consultation aux heures de bureau. Une réponse a été fournie, quelque peu étriquée, et n'a pas encore été suivie de tous les effets attendus. SAVE poursuit son action. Une récente tentative d'obtenir, faute de mise en ligne, des documents sous forme électronique sur une clé USB s'est heurtée à d'étranges fins de non-recevoir quand bien même cela est prévu par la loi sous le contrôle de la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs).

- suivi par SAVE de plusieurs dossiers:
 - OIN et Grand Paris: Analyse du SDT (schéma de développement territorial) sorti en janvier 2012. Les projets de CDT qui devaient sortir en décembre 2011 sont toujours attendus, y en aura-t-il deux ou trois ?.
 - PLU et PADD : 8 avis d'associations au cahier d'enquête publique. A noter que le PLU a été adopté en Conseil Municipal du 24 novembre 2011.
 - PLD : 4 avis d'associations au cahier d'enquête publique.
 - PEM Chantiers: 2 avis d'associations au cahier d'enquête publique.
 - Sur tous ces dossiers l'analyse des suites pour les mises en œuvre est encore à faire avec les associations. SAVE cherche dans un premier temps à disposer de l'ensemble des documents ce qui n'est pas simple.
- participation de SAVE à une première réunion avec le Conseil Général et la commune de Versailles sur les questions de sécurisation de zones accidentogènes sur les routes départementales en ville (réunion tenue suite à action combinée de VEI-ESSOR et SAVE).
- lancement d'une enquête sur les centres d'intérêt des différentes associations et mise en place de 5 groupes de travail sur les 5 sujets majeurs intéressant le plus grand nombre d'associations: vision de Versailles Grand Parc horizon 2020, patrimoine architectural de la cité et des environs, sûreté, sécurité, pollutions).

➤ **La commission culturelle** dont l'équipe dirigeante est composée de 6 membres est toujours très active. Elle fonctionne en autofinancement. Elle diffuse trois programmes par an et a organisé cette année, sous la houlette de son dynamique président, deux visites par mois de musées, expositions et sites remarquables. Ces visites rassemblent de très nombreux visiteurs (450 en 2009, 503 en 2010 et 539 en 2011). Toutes les offres de visites sont en général complètes. On en trouvera la liste dans les diapositives de présentation.

II. Rapport financier ²

Pour des raisons pratiques de calendrier, le CA a décidé de modifier les dates de l'exercice comptable qui vont maintenant du 1^{er} septembre au 31 août.

² Les slides illustrant le rapport financier sont jointes en annexe à la version électronique de ce compte rendu.

Les éléments du rapport financier figurent dans le document en pièce jointe. Il ressort de leur analyse que malgré de nombreuses activités répondant aux besoins de SAVE et de sa commission culturelle, les résultats financiers sont tous satisfaisants, ce qui témoigne de la saine gestion de notre association. Le fond de réserve a même légèrement augmenté.

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

III. Les projets pour l'année 2012

- Suivi des 8 enquêtes publiques qui sont prévues en 2012. Elles concernent notamment :
 - TCSP (Ecole polytechnique - St Quentin en Yvelines) (6 janvier- 6 février)
 - Zones naturelles de protection de l'OIN de Saclay (mars-avril)
 - Métro automatique du Grand Paris (mi - 2012)
 - Desserte du RER C
 - SDRIF (fin 2012)
 - PEM Chantiers II
 - OIN: Déplacements et proximités sur Satory
 - les prochains CDT (contrats de développement territorial) de l'OIN
- Travaux des groupes thématiques,
 - i. Vision VGP 2020
 - ii. Pollutions
 - iii. Sécurités circulations
 - iv. Sureté
 - v. Patrimoine notamment veille sur les PC et les DAT
- Poursuite de l'action visant à l'aide à la création des sites internet d'associations,
- Relance de la mairie de Versailles sur la mise en ligne des documents publics relatifs à l'urbanisme et à l'évolution de la ville
- Suivi des évolutions de l'intercommunalité VGP
- Réflexions sur des projets d'animation
- Dossier d'agrément préfectoral à renouveler

IV. Renouvellement des administrateurs élus.

Cinq membres élus arrivent en fin de leur mandat, lequel peut être renouvelé : Mme Brunel, Mme Vaunois, M. Carloz, M. Damay, M. Vicariot. Mr Damay ne se représente pas car il a quitté Versailles. Les quatre autres candidats sont réélus à l'unanimité.

V. Un livre récent

Un livre intitulé très documenté et intéressant intitulé "Petite et grande histoire des Forêts de Versailles et Fausses Reposes" est présenté à l'assemblée. Il est produit par l'association des Amis des Forêts (membre de SAVE). Ses auteurs sont P. Desnos et L.E. Béchu, tous deux membres du CA de cette association.

Ce livre a obtenu le prix d'histoire locale 2010 du Conseil Général des Yvelines.

On peut se le procurer dans les librairies suivantes: Gibert (Av de St Cloud), Un Ange Passe (Av du Gal Leclerc), le Livre Bleu (rue de Montreuil), la Procure (rue Carnot).

Conférence- débat : Le Château de Versailles dans l'économie de la ville et de ses environs.

I. Présentation par Claude Ducarouge, président de SAVE, des chiffres clés de l'Etablissement Public du Château de Versailles

L'exposé a commencé par un constat concernant les études urbanistiques de Versailles dont les résultats écrits soit dans le PLU (Plan local d'urbanisme) tout récent soit dans le PSMV (Plan de sauvegarde et de mise en valeur) approuvé l'an passé sont particulièrement inexistantes et sans consistance en ce qui concerne le domaine du château. Comme si le château n'existait pas, n'évoluait pas et n'avait aucune influence sur son environnement. De plus en dialoguant avec les Versaillais il a été constaté d'importantes méconnaissances sur le fonctionnement même de la structure et ses possibles impacts sur la ville et son environnement.

On trouvera en PJ les diapositives qui ont illustré la présentation et donné lieu à des compléments oraux.

- Statut: EPCA (Etablissement public à caractère administratif) regroupant le château, le musée et le domaine de Versailles. Tutelles : ministère de la culture et de la communication, et Ministère en charge du budget.
- Budget 2011 environ 120 M€ dont
 - 85 M€ pour le fonctionnement dont 25 M€ en salaires de fonctionnaires, le reste provenant des ressources propres de l'EPCA³. Les ressources commerciales dépendent de la fréquentation touristique elle-même dépendante de la situation économique. Il y a donc des variations d'une année sur l'autre.
 - 34 M€ pour les investissements, assurés par une subvention annuelle de l'Etat (21 M€), et le mécénat 13 M€ plus une partie de l'autofinancement. Le budget d'investissement est fluctuant d'une année sur l'autre car il dépend du résultat d'exploitation mais aussi des opérations de mécénat qui sont de tailles parfois très différentes d'une année sur l'autre. Les actions de mécénat sont par ailleurs le plus souvent affectées (elles sont dites « fléchées » en vocabulaire financier) suivant les accords entre donateurs et château.
- Personnels : 970 agents, 150 permanents en sous-traitance. Plus 70 concessions permanentes regroupant 350 personnes (en ETP). Les concessions rapportent une redevance annuelle d'environ 5,5 M€ en 2011. Ces chiffres sont hors les données de la filiale Château de Versailles Spectacles.
- Au total, l'établissement gère sur 787 ha, 189 000 m² de planchers. Des opérations longues de restructuration déjà engagées depuis cinq ans vont conduire à des changements importants dans les années qui viennent. L'opération des grands communs, qui a plusieurs phases, va libérer des espaces dans le château qui seront ultérieurement ouverts pour de nouvelles présentations aux touristes. La libération de la Grande Ecurie elle aussi occupée par les services administratifs du château, doit permettre d'ici 2020 une extension des capacités d'exposition et un rapprochement des flux touristiques vers la ville. L'accueil des touristes visiteurs dans le château aujourd'hui peu opérationnel devrait d'ici 4 ou 5 ans permettre enfin une orientation des flux dans le château et de ce fait permettre des extensions de durées de présence pour les visites.

³ Par comparaison le budget 2012 de la ville de Versailles représente 118 M€ en fonctionnement et 25 M€ en investissement

- La situation des Mortemets donne lieu à un échange rapide. Cette zone totalement mitée par de multiples installations diverses qui sont des marques d'engagements (concessions avec le château), pour certains très anciens, témoigne d'un besoin de restructuration. Des travaux de déboisement reboisement sont engagés depuis peu mais le plan d'ensemble reste à être rendu public.

- Visiteurs en 2011: 5 279 354 (soit 8% de plus qu'en 2010) dont 75 % en individuels et 25% en groupes. 70% sont des étrangers, 30% sont des français.

Un grand jour d'été ce sont 200 cars, 25 000 visiteurs et 11 000 spectateurs.

Audio guides disponibles en 13 langues,

En 2011, les spectacles et concerts ont rassemblé 1,4 millions de visiteurs.

Les évolutions des 8 années passées ont été présentées qui témoignent de changements notables tant des visiteurs individuels que des visiteurs en groupes.

Le comportement et les exigences des tours opérateurs sont rapidement exposés.

- Très gros effort de communication au niveau mondial (13 mentions journalières en moyenne dans la presse mondiale). Site internet visité par 7,7 millions de visiteurs en 2011 et forte fréquentation sur YouTube. D'autres initiatives sont engagées mettant en œuvre les moyens modernes de communication avec les téléphones portables et les tablettes. Le service de communication du Château est très actif en mettant à profit tous les événements qui se déroulent dans les murs ou dans le domaine.

Une question de l'auditoire porte sur les impôts et revenus générés par le château. Il est répondu que les concessionnaires sont des contribuables comme toute entreprise exerçant une activité commerciale sur un territoire. Par ailleurs le cas de la TVA est expliqué. Le Château est soumis dans ses achats et travaux à cette taxe qu'il ne peut répercuter sur ses prestations. Il est rappelé que par contre la commune pour ses investissements dispose d'une subvention de compensation.

Une autre question de l'auditoire concerne le prix d'entrée pour les visiteurs. Est-il trop élevé ? Il est fait une première remarque sur le cadrage vis-à-vis d'autres lieux analogues dans le monde. Le niveau de prix semble très comparable à celui de Vienne ou de grands musées internationaux. Par ailleurs il faut bien étudier les diverses solutions d'accès et les abonnements permettent rapidement d'amortir le coût d'entrée.

D'autres aspects de l'activité du château ne peuvent être présentés faute de temps, les missions patrimoniales, les missions de diffusion du savoir, les fonctions de recherche historique sont simplement évoquées. Une courte présentation est faite sur les obligations induites par les très nombreuses visites officielles.

En résumé en 2011 et depuis 2003 la progression des visiteurs payants a été de 55% (70% pour les groupes et 81% pour les spectacles).

En conclusion de cette vision partielle il est rappelé que les évolutions récentes témoignent des effets des initiatives des équipes du château et aussi de l'évolution du tourisme mondial. La ville et son environnement ne peuvent ignorer ce voisin très actif dont les visiteurs, les spectateurs et aussi les promeneurs sont des piétons ou des cyclistes ou des passagers de véhicules qui fréquentent la ville. S'intéresser à l'avenir de la ville doit conduire à s'interroger sur les effets induits par ce puissant voisin à ce jour et dans un proche avenir. Il en résulte des contraintes à traiter mais aussi des opportunités à saisir. Les projets structurants du Château vont ouvrir des besoins nouveaux pour la ville qui va devoir s'y préparer.

Claude Ducarouge présente Alain Bertet qui est président de l'Office du Tourisme de Versailles depuis 2004. Il est aux premières lignes pour observer l'évolution des fréquentations des touristes et visiteurs et de leurs effets induits sur l'environnement économique et social de la cité.

II. Présentation par Alain Bertet, président du CA de l'Office de Tourisme de Versailles et du rôle de l'Office vis-à-vis du château et de la ville.

On trouvera en PJ les diapositives qui ont illustré la présentation et donné lieu à des compléments oraux.

Au-delà de ses missions de service public qui sont l'accueil et l'information des visiteurs mais aussi la promotion des lieux, l'office organise des visites conférences, pour des individuels ou pour des groupes d'affaires et loisirs.

- L'office a le statut d'association loi 1901, il rassemble 250 membres. Son CA est constitué de 3 collèges: 9 représentants de la municipalité, 9 acteurs économiques et 9 personnes qualifiées.
- Sous tutelle de la municipalité, il passe avec elle des conventions d'objectifs, de moyens et de durée (3 ans).
- Budget : 2 800 K€ dont une subvention annuelle de la ville de 615K€
Chiffre d'affaire de l'accueil visiteurs : 1 400 K€ (71000 Passeports et billets Château)
- Personnels: 14 permanents dont 6 à l'accueil plus une trentaine de conférenciers à la vacation.
- Visiteurs physiques faisant appel à ses services en 2011 : 320 355
Visiteurs numériques ayant fait appel à ses services en 2011 : 285 957
→Total contacts 624 389 soit 1710 par jour.

Une brochure annuelle détaillant toutes les propositions de l'Office est remise à tous (Guide du Tourisme 2011-2012). Le prochain va sortir très rapidement.

Débat : l'office de tourisme, le château et la ville.

Il en ressort que l'OT vit essentiellement du château vers lequel sont tournés tous ses efforts. Cependant, il se sert du produit "château" pour vendre des services de Versailles : restaurants, hôtels, camping municipal « huttopia », magasins, musées et circuits touristiques (par exemple itinéraire des droits de l'homme).

Il y a un objectif commun au château et à l'OT: essayer de fidéliser les visiteurs et de les retenir au-delà d'une simple journée. Ces initiatives conduites en liaison avec la municipalité devraient, dans leurs dimension économiques, culturelles et de loisirs, pouvoir concerner plus directement les commerces voire les habitants du voisinage (Versailles et environs).

Plusieurs questions concernent :

L'adéquation des établissements hôteliers au tourisme international (l'hôtellerie versaillaise bénéficie plutôt du tourisme d'affaires en semaine et à des difficultés à se remplir le week-end (tourisme de loisirs). Utilisation du palais des congrès un peu vieillissant dans sa structure.

L'importance du tourisme de proximité, l'Ile de France est un grand pourvoyeur (50% des touristes français). Des initiatives ciblées peuvent être envisagées dans la direction de ce public.

Le besoin d'imaginer des dispositions pour tenter de retenir les visiteurs ou spectateurs plus longtemps sur le site est connu. Les acteurs du château s'y emploient depuis des années. Des dispositifs conjoints avec la ville pourraient être imaginés.

Assiste t'-t-on à une croissance des demandes spontanées d'associer des visites en ville à une visite du château, parallèlement au marketing offensif dans ce sens ? R= oui, c'est très net, aussi bien de la part des tours organisés que de celle des individuels. C'est le résultat de l'action de l'OT. Vente de produits touristiques « packagés ».

Que disent les enquêtes de satisfaction ? R= il n'y a pas d'enquêtes de satisfaction mais seulement un livre d'or dans lequel figurent les doléances classiques comme par exemple sur les attentes excessives et le manque de toilettes, auxquelles s'ajoute le regret du mauvais accueil réservé parfois aux étrangers.....

Prochaine étude de fréquentation : Les résultats d'une grande enquête sur les fréquentations dans la ville et les retombées des passages de visiteurs sont attendus pour fin 2012 (cf décision en Conseil Municipal du 25 novembre 2011).

L'évolution des visiteurs. L'office propose depuis peu des visites de « Greeters » avec la contribution de versaillais spécialisés et motivés (voir le site de l'office). Le principe du « Greeter » est de proposer aux visiteurs nationaux et internationaux de rencontrer un habitant pour qu'il leur montre et leur parle de son Versailles, de ses endroits préférés, de son mode de vie, de sa ville dont il est passionné et fier. Chaque Greeter propose une visite sur-mesure, pour faire découvrir les adresses typiques ou atypiques, les trésors cachés, les rendez-vous, les petites habitudes et les grandes histoires de Versailles. Il ne se substitue en aucun cas aux guides professionnels et ne perçoit à ce titre aucun revenu ou pourboire. Que ce soit en famille, entre amis ou en individuel, le Greeter vous reçoit et vous ouvre les portes de la ville de Versailles.

L'évolution de l'hébergement des touristes chez l'habitant : les propositions commencent à venir, de moins de 10 en 2009 on est passé à presque 30 offres en 2011 (label Clévacances).

L'évolution du tourisme international qui devrait doubler entre 2010 et 2020. A noter qu'avec la situation internationale, certains pays de l'Europe (Espagne, Italie, France) sont à l'heure actuelle bien fréquentés et les projections pour 2012 sont favorables.

En conclusion Claude Ducarouge remercie Alain Bertet pour son exposé et pour le débat qui a suivi. Les éléments de la conférence de ce soir alimenteront les travaux de la commission SAVE sur la vision 2020 de Versailles Grand Parc. Cette commission est ouverte à tous.

Le Président
Claude Ducarouge

PJ en annexe :

- 9 diapositives du rapport moral de SAVE.
- 4 diapositives du rapport financier de SAVE.
- 3 diapositives de la commission culturelle de SAVE.
- 1 diapositive sur les projets SAVE 2012 2013.
- 12 diapositives de l'exposé sur le Château.
- 6 diapositives sur l'Office de Tourisme de Versailles.